

Entretien avec Nicole DELVOLVE

Judi 29 JANVIER 2015 à TOULOUSE

Réalisé par Francis SIX

Introduction de Anne Lancry-Hoestlandt

J'ai fait la connaissance de Nicole Delvolvé dans le cadre de nos intérêts communs pour l'ergonomie scolaire. Son parcours intellectuel et professionnel, ses engagements personnels montrent que la diversité des orientations des centres d'intérêts et de recherche ont nécessité tenacité et détermination mais aussi souplesse et constance, toutes qualités nécessaires lorsque l'on s'intéresse de près à l'ergonomie scolaire. A la fin des années 80, Nicole à Toulouse avec l'appui de RESACT, de mon côté à Lille avec l'appui et la force du GERN, on remarque une percée de l'ergonomie scolaire. Plus de 20 ans après, que peut-on tirer comme enseignement de la lecture du "coup de colère" de Nicole - auquel je m'associe - sur l'évolution de l'école et la place de l'ergonomie scolaire ?

- *la nécessité d'une insertion réelle et professionnalisée de cette approche dans les différentes instances nationales, régionales, départementales et municipales. Ce qui signifie que, comme dans les entreprises, les structures éducatives rémunèrent à leur juste mesure les interventions d'ergonomie et ne se contentent pas de faire intervenir des chercheurs sur leur temps professionnel.*
- *la nécessité d'une approche multidisciplinaire, participative et coordonnée avec les différents acteurs en présence.*
- *La nécessité d'une réelle reconnaissance universitaire (CNU) de l'ergonomie*
- *La nécessité d'une bonne diffusion de vulgarisation des résultats des recherches et interventions en ergonomie scolaire.*

On ne peut que souhaiter que de jeunes chercheurs puissent avec l'aide de la SELF prendre le relais et développer l'ergonomie scolaire.

FS : tout d'abord, Nicole, peux-tu te présenter, puis dire comment tu en es venue à t'intéresser à l'ergonomie

ND : j'ai un parcours scolaire et universitaire classique avec licence, maîtrise de physiologie animale en 1969 à l'université scientifique Paul Sabatier de Toulouse ; j'ai fait un DEA puis une thèse de 3^{ème} cycle. Dans le cadre de cette thèse, j'ai eu une bourse de la fondation pour la recherche médicale. Les travaux se sont déroulés dans un laboratoire de chimie de la région parisienne au Vézinet, avec la problématique : « effets de certains polluants atmosphériques sur le fonctionnement des métabolismes chez le rat », sous la direction du professeur Derache. C'était une approche biochimique de l'effet des polluants. Après avoir soutenu ma thèse, ma vie personnelle m'a amenée à partir à l'étranger, mon mari était militaire coopérant. J'ai eu un poste à l'université de Tunis où j'ai enseigné la physiologie animale pendant 5 années. Quand je suis revenue à Toulouse, j'ai eu la possibilité de retrouver – c'était une procédure normale à l'époque - un poste d'enseignant universitaire à l'université scientifique de Toulouse. Ce retour dans mon laboratoire d'origine qui travaillait alors sur des problématiques autour de la nutrition ne m'enchantait guère. Vais-je continuer dans cette approche moléculaire du fonctionnement de l'être humain, ou m'orienter vers une approche plus globale du fonctionnement de l'être humain ? Le contexte toulousain m'a permis de trouver une réponse rapide à mes interrogations. En effet, ma réintégration en physiologie animale posait problème à l'université car il y avait un surencadrement dans cette discipline et je me suis vue proposée par le président de l'université d'intégrer un autre labo universitaire, un champ que je ne

connaissais pas mais qui m'intéressait puisque là se développaient des recherches en éthologie, en sciences du comportement humain, une approche donc globale de l'être humain. J'ai accepté cette opportunité et j'ai intégré le laboratoire dirigé par Jean Médioni dans lequel était déjà Yvon Queindec. C'était en 1979.

FS : tu as un DEA en physiologie animale, c'était déjà de la physiologie cellulaire que tu faisais ? et tu avais fait aussi de la biochimie ?

ND : Oui, dans le cadre de ma thèse de troisième cycle, étant dans un laboratoire dépendant de l'INSERM travaillant sur la pollution atmosphérique, je travaillais au niveau des composants cellulaires et de leur devenir selon que les rats avaient respiré ou non des polluants. J'avais obtenu le certificat de Biochimie et Microbiologie en Physiologie Végétale (BMPV) entre autres. Par contre quand je suis arrivée dans le labo de Jean Médioni, je n'avais jamais eu aucune formation en psychophysiologie et encore moins en éthologie. Tout m'était permis puisque je ne savais rien. J'ai fait le tour des équipes de recherche ; j'ai essayé de rencontrer la problématique qui correspondait le plus à ce que j'avais envie de faire et je me suis retrouvée avec l'équipe d'Yvon Queindec qui travaillait sur une problématique précise : « les rythmes du cerveau humain et leur compatibilité avec des organisations de travail. » Il s'intéressait au travail de nuit et travaillait sur les horaires atypiques, ses terrains de recherche étaient dans l'industrie. Donc, je suis arrivée là en 79, j'ai découvert dans quel champ de recherches j'allais faire ma thèse d'Etat et j'ai fait mon enseignement en psychophysiologie très orienté déjà sur les processus cognitifs. J'enseignais la mémoire, les rythmes du cerveau, toutes ces fonctions cérébrales. Et pour pouvoir mieux avancer dans ma thèse d'Etat je suis partie en 81 à Paris pour me spécialiser en ergonomie en faisant les TP B du CNAM Paris. J'y ai soutenu un mémoire avec un travail de terrain. Il tentait de mettre en évidence des descripteurs comportementaux révélateurs de l'état de la relation opérateur-travail. Il analysait la variabilité comportementale (puisque mon labo toulousain étudiait le comportement humain et animal et ses déterminants) dans des situations de saisie à façon. La question posée était : quels descripteurs comportementaux prendre pour comprendre l'opérateur au travail et aménager son poste ?

FS : est-ce que cette observation du comportement était purement behavioriste ou est-ce que tu essayais de relier au cognitif ?

ND : l'image que j'ai du behaviorisme est la suivante : « à un stimulus correspond une réponse ». Nous étions bien au-delà de cette vision réductrice pavlovienne du comportement. Nous étions et sommes toujours sur une approche systémique, c'est-à-dire que la définition du comportement sur laquelle s'appuyaient et s'appuient toutes nos recherches, empruntée à Raymond Campan, est la suivante : « le comportement est l'expression de l'interrelation dialectique permanente et complexe entre le sujet et son milieu, le sujet étant porteur de son histoire personnelle ». La multiplicité des déterminants du comportement en fait toute la difficulté mais aussi tout l'intérêt pour le chercheur ; et dans les activités repérées, pour reprendre le schéma des composantes de l'activité de Leplat, je travaillais sur la gestuelle et plus précisément sur la gestuelle inconsciente que j'appelais dans ma thèse d'Etat les activités collatérales, que d'autres ont appelé les activités substitutives. J'ai présenté mon mémoire dans le cadre du CNAM en utilisant ce répertoire comportemental car j'étais déjà engagée dans ma thèse d'Etat que j'ai soutenue en avril 87 à Toulouse, dont le titre était : « Les activités collatérales, repère de l'instabilité de l'homme au travail ». Et j'ai continué dans le cadre de ce laboratoire qui a changé de nom, qui maintenant s'appelle cognition animale - on est très loin de l'intitulé que nous avions à l'époque - à faire des charges de service d'enseignement jusqu'à ce que je sois nommée comme professeur des universités à l'IUFM Midi Pyrénées en septembre 1997.

FS : et tu enseignais quoi, de l'ergonomie ?

ND : A l'université dans le cadre des enseignements en neurosciences, je participais à deux types d'enseignement : des enseignements très fondamentaux autour de la mémoire humaine, du fonctionnement cognitif du cerveau, et puis on avait des enseignements de travaux pratiques en ergonomie, ses concepts, sa démarche, ses outils d'analyse, etc. ; on faisait des TP bloqués sur une semaine. C'étaient des étudiants de l'université du Mirail, inscrits en psychologie, qui venaient à la fac de sciences, pour aborder des aspects plus biologiques du fonctionnement de l'être humain. Dans le cadre des TP dits d'ergonomie, les étudiants travaillaient par petits groupes, choisissaient une problématique qu'ils menaient sur toute une semaine et sur le terrain. D'autres choisissaient de travailler sur place et montaient une expérimentation dans la salle. Je rencontre d'anciens étudiants qui ont eu ces TP et qui ont gardé un souvenir très heureux de cette façon d'enseigner et se la rappellent avec bonheur plusieurs dizaines d'années après !

Parallèlement j'ai développé, avant même de quitter l'UPS après avoir soutenu ma thèse d'Etat, une approche ciblée du système scolaire avec les concepts et les méthodologies de l'ergonomie. C'est d'ailleurs cette spécialisation qui a permis que ma candidature ait été retenue par l'IUFM

En 97, je suis passée professeure de psychologie, mention ergonomie, à l'IUFM Midi-Pyrénées à Toulouse. Là je me suis retrouvée dans une culture très différente, une culture de l'enseignement secondaire et pas de l'enseignement supérieur, donc pas tellement de place pour développer in situ de la recherche, pas trop de financements pour aller aux congrès, sinon rien du tout, et paradoxal par rapport à l'université, les enseignements que je menais, ce que je pouvais apporter, n'étaient pas dans les syllabus en formation initiale des futurs enseignants ce qui m'a conduite à surtout enseigner dans le cadre de la formation continue. Je regrettais qu'aucun temps n'était donné pour parler de l'élève et encore moins des conditions de travail dans les établissements scolaires à ces futurs enseignants. L'aspect « professionnalisation » se réduisait à des connaissances sur l'Institution Education Nationale. Comme si cela suffisait pour mener des groupes d'élèves dans les apprentissages scolaires !

FS : qu'est-ce qui t'a amenée à t'intéresser au travail scolaire ?

ND : je faisais une thèse sur les rythmes du cerveau humain, la problématique du temps dans les écoles est un vrai serpent de mer en France et j'ai été interpellée comme chercheuse sur les rythmes pour aller discuter avec les parents en particulier, sur ce que l'on sait du cerveau, de ses battements et comment on pourrait mieux ajuster les temps scolaires au regard de cette variabilité de l'enfant, de son cerveau. J'étais très demandée à ce moment-là car l'école vivait le transfert du samedi au mercredi. Toutes les écoles de ma région m'appelaient ; extrêmement demandée, oui, et cela veut dire que les parents étaient très demandeurs de connaissances

FS : comment réagissaient les parents à ce que tu leur présentais ?

ND : ils découvraient ; je me souviens avoir dit un jour dans une conférence dans la région Ouest que « le cerveau bat comme le cœur ». S'en est suivi un article dans le journal Ouest-France qui avait choqué un médecin de là-bas qui m'avait appelée en disant : « Madame, c'est bien la première fois que j'entends dire que le cerveau bat ! ». Je lui ai répondu : « Monsieur, c'est bien dommage que vous ne le sachiez pas car il y a beaucoup de pathologies qui sont liées à un dérèglement de ces rythmes du cerveau ». Les parents découvraient la chronobiologie car à l'époque mes conférences étaient uniquement centrées sur les rythmes du cerveau humain parce que je n'avais pas encore assez réfléchi l'approche globale du travail scolaire et je n'étais pas encore intégrée dans la formation des maîtres. Après avoir intégré l'IUFM, allant dans les écoles pour accompagner les professeurs stagiaires, rencontrant grâce à mes interventions en formation continue l'état des situations scolaires, après avoir accumulé un certain nombre de recherches comme « effet de la pause en début de cours sur la disponibilité des élèves de collège », toutes ces expériences, ces observations, ces connaissances me

permettent maintenant d'être reconnue comme ergonome spécialiste des situations d'apprentissages scolaires.

FS : c'est toute une évolution depuis ta formation initiale ... et c'est dans la chronobiologie que tu situes l'origine de ton investissement dans cette thématique de l'ergonomie scolaire

ND : oui, j'ai eu une évolution, de mon point de vue très intéressante, de mes problématiques de recherche. Partant de la molécule je suis passée à l'être dans sa globalité, d'une approche fondamentale du comportement je suis passée à l'étude du comportement humain au travail, des neurosciences et des rythmes chronobiologiques à l'approche ergonomique du travail scolaire, de la biochimie à une compréhension des fonctions biologiques et des fonctions intégrées. Ce parcours me permet d'aborder les problèmes de stress, de démotivation, de refus scolaire, de violence, exprimés par les élèves non comme le font les sciences de l'Education c'est-à-dire à partir des relations interpersonnelles, mais en posant l'évidence que les situations scolaires ont complètement oublié que les élèves sont avant tout des êtres biologiques avant d'être des êtres sociaux. Le socio constructivisme et ses adeptes sont en partie responsables des désastres actuels que l'on peut observer dans les établissements scolaires.

M'appuyant sur un champ scientifique reconnu, cela m'a permis de faire des recherches qui ont pu être publiées. Mais pas dans le Travail Humain car cette revue disait à mon grand regret – non pour moi mais pour tous les jeunes qui souffrent à l'heure actuelle dans les établissements scolaires - qu' « *on ne pouvait pas parler d'ergonomie quand on s'intéresse aux élèves* ». J'ai vraiment un grand regret devant une telle attitude. Mais j'ai persisté dans ce champ, j'étais reconnue et j'avais un dossier assez conséquent pour qu'enfin le CNU psycho 16ème section accepte de m'intégrer comme prof. Et je suis entrée à l'IUFM comme prof avec la casquette d'ergonome du système scolaire pour apporter cette approche de l'analyse des dysfonctionnements, des difficultés d'apprentissage, cette approche des conditions de vie, de travail dans les établissements scolaires.

FS : je voudrais faire un petit retour en arrière – on reviendra ensuite à l'ergonomie scolaire - tu t'es intéressée à une époque à l'ergotoxicologie ? C'eut été une voie possible, ça ne l'a pas été pour des raisons de contexte ?

ND : ah oui, c'est vrai. En 1981, alors que j'étais dans les couloirs du CNAM à Paris, Monsieur Wisner m'a demandé d'aller discuter avec lui. Il connaissait mon histoire, que j'avais fait de la biochimie, de la toxicologie, que j'avais travaillé sur les polluants atmosphériques ; il me disait qu'en France, il y a un volet qui n'existe pas, c'est l'ergotoxicologie ; donc il m'a suggéré de m'orienter dans ce champ. J'ai analysé mon contexte local, j'ai compris qu'en psychophysiologie je ne pourrais pas mener ces recherches, qu'il me fallait encore changer de laboratoire. Devant la difficulté contextuelle j'ai décidé de ne pas m'engager dans cette problématique-là. J'ai quand même publié un article avec Francis Six au Travail Humain ; cet article m'a permis de faire une recherche bibliographique exhaustive sur tous les facteurs modulateurs des effets toxiques des produits. Cet article met en évidence que les métabolismes internes ne sont pas les mêmes si on est jeune ou vieux, si on est en activité ou pas, si on bouge ou si on est immobile. Il conclut en affirmant que les valeurs données par l'INRS sont à relativiser. Mais je ne pouvais pas rester à Toulouse pour avancer dans cette direction. Dans le labo où j'étais, j'étais en reconversion au niveau des thèmes que j'enseignais. Ce fût un gros boulot que j'ai eu à faire en une année même pas, six mois, tout un champ de connaissances qu'on n'aborde pas quand on est en biologie ; les champs scientifiques étaient très sectorisés à l'époque, en biologie on ignorait la psychophysiologie et aucun enseignement n'abordait le fonctionnement du cerveau humain. J'ai dû me former très vite aux contenus que j'enseignais, il fallait aussi que je me forme par rapport à la problématique de recherche dans laquelle j'envisageais d'avancer.

Si nous résumons maintenant le contenu des enseignements : j'ai enseigné pendant des années en psychophysiologie qui progressivement s'est orientée vers les neurosciences et la psychologie cognitive. J'ai élargi les enseignements à l'ergonomie, m'étant formée à l'ergonomie ; et c'est vrai que ce soit à l'INSA, que ce soit à l'UFR STAPS, mais aussi à l'UPS, j'enseignais essentiellement en ergonomie, son cadre théorique et ses outils. Chemin faisant, j'ai eu aussi des responsabilités au CIES, centre interuniversitaire pour l'enseignement supérieur, où je faisais des journées de formation pour les doctorants toulousains quelles que soient leurs universités d'appartenance autour des problématiques de l'ergonomie au service de l'enseignement ; je devenais alors de plus en plus spécialisée en ergonomie appliquée aux situations d'enseignements. Et puis j'ai été responsable aussi de la filière ergonomie au CNAM de Toulouse ; son orientation à un moment donné est allée vers l'hygiène et la sécurité. C'est le moment où j'ai quitté mes responsabilités car cette orientation ne me convenait pas du tout.

J'ai eu également la responsabilité pédagogique du DICT, Diplôme Interuniversitaire d'ergonomie et des conditions de Travail qui était localisé à l'IPST Toulouse. Michel Mazeau l'avait mis en place avec l'aide et les apports de toutes les universités toulousaines. Magique, une formation qui donnait autant de places aux praticiens qu'aux universitaires, à la psychologie autant qu'à la sociologie, à l'économie ou aux sciences biologiques. Une excellente formation à l'approche ergonomique du travail humain

FS : et il y avait une pédagogie particulière au DICT ?

ND : oui, il y avait une organisation particulière autour de la responsable pédagogique, pédagogie originale dont la finalité était de faire des liens entre tous les intervenants et de donner de la cohérence entre les différents apports. Je suis convaincue que tous les stagiaires y ont appris la vraie ergonomie. Mais je n'en avais que la responsabilité pédagogique et non gestionnaire. Ce n'était donc pas toujours facile. J'ai quitté toutes ces responsabilités sur la demande de Monsieur Courvoisier quand il fut nommé directeur de l'IUFM.

FS : j'aimerais aussi que tu me parles du RESACT ; le RESACT était un lieu d'échange, de partage, comment est-ce que tu vivais ça ?

ND : j'ai été membre du RESACT. Il m'a permis en tant que support logistique, d'organiser le 2^{ème} congrès d'ergonomie scolaire en 1988 qui faisait suite à un 1^{er} congrès organisé par l'équipe de Lille en 87. La logistique était au secrétariat du RESACT, Nicole Riou, qui m'a aidée dans cette organisation ; c'était un congrès où il y avait énormément de participants, ils découvraient une autre façon de penser l'école. Il y avait beaucoup d'enseignants, j'avais eu un accord avec le rectorat de Toulouse pour que ce congrès permette à des enseignants de venir à un tarif préférentiel. Les membres du RESACT étaient présents, s'ils le voulaient bien puisque l'ergonomie scolaire était extrêmement marginale, sinon marginalisée, donc je crois qu'il y avait beaucoup plus d'extérieurs au champ de l'ergonomie que des ergonomes, même s'il y avait, et je le remerciais toujours, Jacques Christol qui a fait une introduction au pied levé parce qu'Antoine Laville, sollicité en tant que président de la SELF, avait raté son avion. On avait obtenu le parrainage de la SELF, mais on ne pouvait pas obliger quelqu'un qui ne s'intéresse pas à ce champ-là de venir à un congrès même s'il habite à côté. Donc après ce 2^{ème} congrès d'ergonomie scolaire, il ne s'est pas passé grand-chose au niveau de l'ergonomie scolaire. Au fond avec l'aide du RESACT et devant le succès de cette rencontre, j'ai été confirmée dans mon objectif de développer l'ergonomie dans le champ du travail scolaire.

Participer au RESACT était très intéressant, mais ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que j'étais sur des problématiques tellement singulières et donc très seule. Cependant j'y trouvais un vrai intérêt en allant écouter une analyse sur le terrain parce que la démarche, les outils, les variables repérées m'éclairaient sur ce que, moi, je pouvais transposer en ergonomie scolaire. Mais j'étais la seule à faire

ce lien-là. J'ai été membre du RESACT pendant de nombreuses années, je ne sais pas dire combien, et c'est vrai que j'y trouvais mon compte parce que ça me permettait de vérifier également que ce qu'on enseignait en ergonomie, ce n'était pas de l'utopie, que l'on pouvait grâce à une analyse fine de ce qui se passe dans un site, comprendre des choses que l'on ne comprend pas par la verbalisation ou par d'autres aspects. Pierre Thon faisait ses réunions au MIDACT, j'y allais mais ça ne m'a pas permis de créer un groupe de travail en ergonomie scolaire ; ça n'intéressait personne, chacun étant engagé dans des champs professionnels différents. Peut-être que ces comportements relativement individuels, on va dire, n'ont pas permis à l'ergonomie d'exister vraiment

FS : l'ergonomie scolaire tu veux dire ?

ND : non, l'ergonomie tout court, moi je regrette beaucoup, mais on est tous coupables de ce fait, chacun ayant avancé par rapport à des réalités qu'il portait en lui, le sociologue c'était l'ergonomie versus la sociologie du travail, le psychologue c'était la psychologie du travail, mais jamais il n'y a eu le souci de se dire : l'ergonomie pourrait être un champ pluridisciplinaire reconnu par la communauté comme les sciences de l'éducation et exister en tant que tel dans le cadre des groupes pluridisciplinaires du CNU. Comme les sciences de l'éducation qui sont un champ reconnu au niveau national qui est forcément pluridisciplinaire. Quand le labo dans lequel j'étais à Rangueil est parti au Mirail – maintenant faculté Jean Jaurès- l'ergonomie que nous défendions a été absorbée par la psychologie du travail. Nous avons perdu notre identité. C'est le CNRS qui a réorganisé tout ça. Donc je crois que la SELF aurait un travail à faire dans ce sens-là. Comment en est-on arrivé à s'émietter comme ça, au point même que quand on dit « la psychologie », beaucoup de gens dans la rue sont capables de dire c'est l'étude des conduites humaines, même si c'est avec leurs mots, mais quand on dit « l'ergonomie », même moi quand je commence mes conférences il faut que je la définisse, ils ne savent pas. Cette ignorance de ce qu'est l'ergonomie se retrouve dans des revues reconnues scientifiquement. Un exemple : un journaliste racontait des recherches qui montrent que le cerveau évolue en fonction de ce qu'on lui fait faire ou de ce qu'on lui fait mémoriser ; les circonvolutions se déforment. Il appelle cette modulation structurelle du cerveau la neuroergonomie. Où va-t-on, si n'importe qui peut utiliser le mot ergonomie sans en connaître le sens. Voilà le résultat de ne pas avoir su se constituer en discipline scientifique pluridisciplinaire ayant sa place au CNU.

FS : depuis 2001-2002, il y a le collège des enseignants-chercheurs en ergonomie, le CE2 qui a, par exemple, construit un référentiel pour l'évaluation des masters en ergonomie remis au Ministère

ND : Parfait. Je pense qu'ils doivent agir pour une reconnaissance nationale de la discipline et une existence en tant que champ pluridisciplinaire au niveau du CNU. Mais où sont localisés ces masters en ergonomie ? Dans les labos de psychologie. C'est très bien de se constituer des syllabus ou avoir des habilitations ministérielles, mais moi je parle de façon générale et je pense aux jeunes doctorants qui ayant fait un travail en ergonomie auront du mal à être intégrés dans des fonctions d'enseignants chercheurs dans leur labo de recherche de rattachement si leur discipline d'origine est ailleurs. Et je sais de quoi je parle car c'est mon histoire !

FS : pour avoir une section au CNU, il faut un certain nombre d'enseignants-chercheurs

ND : à un moment donné, on aurait pu les avoir ; maintenant je ne sais plus ; c'est une réflexion à avoir, parce que moi qui suis un peu dans tous les champs, je vois que les sciences de l'éducation s'en sortent beaucoup mieux que l'ergonomie uniquement au niveau des médias. Ces derniers vont contacter tel professeur des sciences de l'éducation pour parler de l'école mais jamais quelqu'un qui s'intéresse à l'école autrement. C'est vraiment dommage pour les enseignants, les élèves et tous ceux qui subissent dans les établissements scolaires des conditions de travail délétères. C'est peut-être les générations futures qui défendront l'ergonomie comme science reconnue pluridisciplinaire, regroupant la

psychologie du travail, la sociologie du travail, l'économie, les neurosciences et la biologie, le droit, tous ces champs indispensables à la compréhension des situations de travail. Voilà comment j'aimerais qu'évolue l'ergonomie en général ce qui permettrait que l'ergonomie spécialisée comme celle que je conduis dans les milieux scolaires soit comprise comme une compétence indispensable pour faire évoluer ce monde-là..... J'ai le droit de rêver....

FS : tu as été aussi membre du CA de la SELF, c'était dans les années 90

ND : Le fait le plus marquant pour moi quand j'étais au CA de la SELF est la mise en place d'une convention entre l'Institut National de Recherche et de Sécurité et le ministère de l'Education Nationale. D'où venait cette prise en compte tout à coup par le MEN des conditions de travail dans les établissements scolaires ? C'est une histoire qui est née au niveau local. Les acteurs locaux en étaient Pierre Josserand, acousticien et Michelle Ocelli, médecin scolaire, qui avait fait le constat que dans certains lycées professionnels, en fin d'études, les jeunes avaient acquis des surdités dites professionnelles qui ne leur permettaient plus d'utiliser leur diplôme pour rentrer dans le champ de travail pour lesquels ils étaient formés. Pierre et Michelle en ont informé le ministère de l'Education Nationale. Une convention a été édictée qui imposait que dans tous les lycées professionnels il y ait des CHSCT, et qu'il y ait dans la formation des jeunes élèves de lycées professionnels une approche ergonomique de la sécurité au travail. L'enjeu de l'INRS était qu'il y ait moins d'accidents du travail dans le monde de l'entreprise. Je me rappelle que l'été où il y a eu la mise en place officielle de ce dispositif, de nombreux enseignants des quatre coins de France m'appelaient pour me demander : « qu'est-ce que je vais enseigner en ergonomie ». Ils n'avaient aucune formation en ergonomie. Donc il m'est arrivé de faire des référentiels pour enseigner l'ergonomie. C'était pour moi une avancée réelle car depuis très longtemps j'ai eu le projet que la compétence ergonomique soit reconnue au niveau du ministère de l'Education Nationale, qu'il y ait dans toutes les antennes locales des rectorats non pas uniquement des médecins du travail ou des médecins scolaires mais qu'il y ait vraiment une sensibilisation aux conditions de vie et de travail dans les établissements scolaires. Hélas, cet éveil à l'ergonomie s'est limité aux lycées professionnels.

FS : et tu sais ce qu'est devenu ce programme ?

ND : oh, il a suffi qu'un inspecteur général n'en voit plus l'intérêt pour que le programme s'arrête ; il faudrait prendre les livres d'enseignement des professeurs de SVT, sciences de la vie et de la terre, qui faisaient cet enseignement, pour avoir la réponse à ta question. Dans certains programmes, à l'heure actuelle, il y a des thèmes qui sont abordés comme les rythmes du cerveau humain, mais je doute qu'ils soient reliés à la problématique de la sécurité au travail. Le contenu des programmes est complètement déterminé par les inspecteurs généraux et il n'y a pas d'inspecteur général qui soit formé à l'ergonomie. Ils représentent les disciplines enseignées comme les maths, le français, l'histoire la géo, etc. Il y a un constat qui s'impose dans les écoles, collèges et lycées : des initiatives extraordinaires sont mises en place pour contrôler les dysfonctionnements, mais dès que l'enseignant et l'équipe pédagogique porteurs de cette initiative ne sont plus là les financements tombent et l'initiative qui était heureuse, disparaît. Il n'y a pas de suivi. L'objectif officiel du système éducatif français, quel que soit le niveau scolaire, est de transmettre des savoirs aux élèves et non de permettre à tous de se les approprier. Beaucoup trop d'élèves sont laissés sur le bord du chemin des apprentissages.

FS : quels sont les modèles pédagogiques ? Le modèle latin ? D'autres modèles ?

ND : une étude internationale a classé les différents systèmes éducatifs ou la représentation que les Etats ont de leur système éducatif. Nous, nous sommes dans le groupe latin avec l'Espagne, la Grèce, groupe dans lequel la représentation commune, partagée et facilement observable dans les

instructions officielles du ministère, est que le système éducatif est là pour transmettre des savoirs aux élèves, éventuellement des savoir-faire, peut-être des savoir-être. Le modèle différencié, observé en Allemagne, ne stigmatise pas les élèves qui veulent s'orienter vers des métiers manuels ou techniques comme étant le rebus du système scolaire. C'est vrai qu'en France on fait souvent référence au modèle allemand. Et pourtant quand on transporte un fonctionnement efficace dans un cadre économique, culturel, social singulier il peut s'avérer inefficace dans d'autres contextes. Cela me donne envie de relire l'ouvrage de Wisner « *quand les usines voyagent* ».....On ne peut pas transporter un élément d'un système dans un autre Etat sans se poser la question de la globalité. Le système allemand a privilégié pendant des années les cours plutôt le matin s'arrêtant tôt l'après-midi. C'est un modèle que la France a voulu copier et qui est en train d'être copié, mais dans le contexte actuel national cela va être une catastrophe dont on peut déjà percevoir certains signes. Réduction des temps scolaires. Coût pour la société ou les parents (selon les municipalités) lié à la mise en place d'activités périscolaires après 15h30. Et semble-t-il aucune efficacité en tant que résultats scolaires des élèves. Voilà ce que l'on appelle « refonder l'école » quand on a oublié le facteur humain !!! Ergonomes réveillez-vous, l'école mériterait aussi d'être investie par l'ergonomie, il y a beaucoup à faire.

FS : donc on est revenu là à l'ergonomie scolaire

ND : oui, parce que c'est une obsession, parce que je ne rêve que d'une chose, c'est que je puisse passer un jour la main à de jeunes ergonomes parce qu'il y a énormément de travail, parce que avec un peu d'objectivité tout le monde peut reconnaître que ce sont, en partie, les mauvaises conditions de travail dans les établissements scolaires dès la maternelle qui entraînent l'échec scolaire, le rejet du jeune dans notre société, la violence vis-à-vis de notre société. Donc il serait temps, même dans le contexte de maintenant, de réaliser que l'école a sa part de responsabilité.

FS : tu crois que l'école est prête à reconnaître ça ?

ND : ça commence. Je connais un peu le système éducatif ; un enseignant, un directeur d'école, un directeur de collège, de lycée voit sa carrière évoluer en démontrant que tout se passe bien dans son établissement. Donc, même si ça se passe mal, même s'il y a de la violence vis-à-vis des enseignants, on ne le dit pas. Résultat : on est maintenant au bout d'une situation, c'est-à-dire que les enseignants n'arrivent plus dans certains contextes, mais pas forcément dans les périphéries des grandes villes, à faire cours ; il suffit de deux gamins, deux jeunes en refus scolaire dans la salle pour que plus personne, l'enseignant et les autres élèves, n'arrive à travailler. Il suffit qu'il ait été décidé que les cours ne s'arrêtent plus durant toute la journée sans une vraie pause pour que la violence explose. Donc maintenant on est au bout, à l'extrême d'une situation, il faut faire quelque chose. Il est urgent que le Ministère commence à prendre conscience de cette omerta. La Ministre a dit récemment : « il faut que tous les dysfonctionnements observés au moment de la minute de silence soient dits, que les établissements n'hésitent pas à les faire remonter, qu'il y ait des poursuites dans certains cas si nécessaire parce qu'on ne peut pas laisser des jeunes dans ces représentations-là de rejet, d'islamisme latent ». C'est peut-être enfin l'accès aux réalités des terrains scolaires !

FS : et alors qu'est-ce que tu as fait dans ce contexte, dans le cadre de l'IUFM, là tu as eu du mal à faire de la recherche, et que tu fais aujourd'hui depuis que tu es à la retraite ?

ND : oui c'était un peu complexe, pourquoi ? Ce sont des détails techniques, mais pour faire de la recherche à l'IUFM, il fallait appartenir à un labo universitaire ; moi, je n'avais aucun labo universitaire de rattachement donc j'étais en libre cours. Cet isolement scientifique ne m'a pas bridé dans les objectifs de chercheuse et j'ai fait des recherches sur le terrain pour mieux comprendre comment aménager les semaines de classe. Faut-il un week-end de deux jours ou un seul jour, par exemple ? En réalité depuis que je me suis orientée vers l'ergonomie appliquée au monde scolaire je

n'ai cessé de faire des recherches ponctuelles avec des petits contrats signés avec des mairies, des collectivités territoriales et associatives mais aussi des directions du ministère de l'Education Nationale comme en particulier des directions départementales de la jeunesse et des sports et ce qui s'appelait à l'époque la direction évaluation et prospective du ministère de l'Education. Et résultat, c'est que même en étant chercheur isolé, j'ai fini par être connue en France comme la spécialiste de cette approche-là, et donc depuis que je suis à la retraite, je peux enfin répondre à toutes les demandes de terrain. J'ai été obligée de créer une autoentreprise avec une déclaration en préfecture d'organisme de formation. Hier, j'étais à Marseille dans deux gros établissements pour former les professeurs à cette compréhension-là des dysfonctionnements qu'ils observent dans leur classe, comme par exemple les difficultés d'apprentissages exprimés par certains élèves. Pas de problème pour les orthophonistes ou autres compétences au service de ces problèmes ! On médicalise tout. Maintenant, quand un enfant n'y arrive pas, on l'envoie faire un PPRE c'est à dire un parcours personnalisé de réussite éducative. Ces dispositifs sont pris en charge par la branche famille de la sécurité sociale. Cette dernière est en train d'exploser, parce que maintenant quand un enfant est en difficulté, on demande aux parents de s'engager avec des psychologues, etc., dans une démarche de recherche de financement pour l'accompagnement spécialisé de son enfant. Il est évident que se développe en France une mode qui vient peut-être des Etats-Unis ou d'ailleurs, une mode qui va ruiner notre sécurité sociale, donc la branche maladie ; on ne pourra plus avoir le budget pour rembourser des médicaments parce que la branche famille est en train d'exploser, et tout ça lié à l'école. Quand j'ai commencé l'analyse du système éducatif, il y avait un enfant dyslexique par école, maintenant il y en a dix par classe, minimum. Comment peut-on comprendre que seul un enfant sur 1000 est un vrai dyslexique et que les 999 autres sont une production de leurs contextes scolaires et personnels ? Quelle est la part de responsabilité de l'école dans cette évolution exponentielle du nombre d'enfants qualifiés de dys, dyslexiques, dysorthographiques, dyspraxiques, dyscalculiques ?

L'origine est en partie liée à une loi d'orientation qui a été mal interprétée par le terrain scolaire. Cette loi de 1989 proposait que les enfants aient trois années pour apprendre à lire et à compter, de la grande section de maternelle au CE2. Résultat : les établissements ont encore plus normalisé le développement des enfants et ont imposé que dès la grande section de maternelle ils sachent reconnaître les lettres, compter jusqu'à..., etc. Mais, quand l'enfant n'a pas encore construit les clefs cérébrales pour discriminer les sons et qu'il doit cependant rentrer dans la lecture, il devient dyslexique. En France on n'attend pas que les enfants soient assez grands pour apprendre. Heureux ceux qui grandissent plus vite que les autres. Dès qu'un enfant a des difficultés, on le met en situation d'enfant différent, et il lui est proposé un accompagnement spécialisé. En maternelle, on évoque des déficits attentionnels, alors que le réflexe attentionnel est un processus cognitif très complexe qui grandit lentement. C'est normal qu'un enfant en maternelle papillonne, qu'il ne puisse pas rester en place. Je ne veux pas dire que je sais des choses que personne ne sait, mais la société n'a rien compris aux problèmes de l'Ecole actuelle et ce ne sont pas les réformes en cours qui vont améliorer ces situations-là.

FS : qu'est-ce que les ergonomes peuvent faire, à quel niveau travailler ?

ND : travailler au niveau de l'établissement scolaire. Il faut accepter qu'un établissement scolaire soit une entreprise ; un ergonome va bien dans une entreprise quand ça dysfonctionne, quand la productivité à la sortie de la chaîne disjoncte au complet. Il y va, il essaie de comprendre. Là, il y a des enfants qui sont en grande difficulté d'apprentissage. Des études démontrent que quand ils arrivent en 6^{ème}, il n'y en a que 20% qui sont de très bons lecteurs ; à la sortie de la scolarité obligatoire à 16 ans, il y en a qui ne savent même pas lire et écrire. Est-ce que ce ne sont pas des dysfonctionnements suffisants pour qu'on puisse se dire « il faut investir ces entreprises-là » ?

FS : mais qui fait la demande d'intervention ? Comment faire une offre si personne ne demande ?

ND : j'interviens toujours au niveau du local c'est-à-dire au niveau des établissements, des enseignants, des parents et trop rarement au niveau d'institutions comme les CANOPE (ex CRDP). Mais il me semble qu'autour de nous, dans nos collectifs d'ergonomes reconnus et très compétents, il doit bien y en avoir qui ont une place dans le monde politique. C'est eux qui devraient interpeller l'Assemblée Nationale quand il y a des débats sur l'Ecole. De mon point de vue, il serait irresponsable qu'un élu ergonomiste dise « mais attendez, l'Ecole c'est pas notre domaine », comme certains collègues me l'ont dit il y a plusieurs années. J'espère toujours rencontrer des ergonomes ou des personnes convaincues de la nécessité de prendre en compte les conditions de travail dans les établissements scolaires, qui ont des responsabilités politiques soit au niveau des communes, des départements ou des régions. Les députés toulousains sont tous venus m'écouter. Peut-être découvriraient-ils cette approche. Alors qu'est-ce qu'ils ont pu faire remonter à l'Assemblée nationale ? Ce refus de comprendre que l'Ecole a besoin de l'ergonomie pour avancer dans le bon sens est dramatique.

FS : cependant les Ministres ont de grands projets, des beaux projets

ND : oui, mais je ne sais pas expliquer. Je ne pense pas que seul on puisse y arriver ; la SELF est une société reconnue, je pense qu'elle pourrait être entendue. Je me souviens quand j'étais au bureau de la SELF et qu'un médicament pour lutter contre le sommeil avait été mis sur le marché, il y avait eu un courrier du bureau de la SELF vers le Conseil de l'Ordre des Médecins pour insister sur les risques d'un tel produit pour la santé des opérateurs mais aussi de l'entreprise. Pourquoi le bureau de la SELF n'adresse-t-il pas une lettre au ministère de l'Education Nationale en rappelant que l'un des déterminants premiers de tous les dysfonctionnements de l'Ecole, qu'il s'agisse des difficultés d'apprentissages des élèves, de leurs comportements de refus scolaire, mais aussi de la santé des enseignants et de tous les adultes qui y œuvrent, est « les conditions de travail dans les établissements scolaires. » Je suis très heureuse que cette interview me donne l'occasion de pousser ce cri d'alarme. Mais sera-t-il entendu par les ergonomes ?

C'est vrai qu'il serait important que la SELF se mette en relation avec le Ministère, pour l'inviter à investir des travaux et réformes dans le cadre de la prise en compte des conditions de vie et de travail des élèves, qui sont de plus en plus délétères ; la refondation pour l'école est à faire en urgence. Les écoles publiques se vident complètement, par contre un directeur d'école privée m'annonce que, en raison du nombre de demandes d'inscriptions dans son école, il avait deux classes de maternelle en attente d'ouverture. C'est une école privée ! C'est peut-être hors sujet, mais tant qu'il serait encore possible de faire quelque chose pour sauver l'école publique il est temps d'agir et avec le ministère que l'on a en ce moment, ils ne peuvent qu'être sensibles à ce type d'action « sauvez notre école publique ». Je lisais dans un journal l'histoire d'une jeune professeure des écoles qui s'était faite nommée dans une banlieue difficile avec des enfants qui ne parlaient pas le français. Grâce à ses initiatives pédagogiques pour lesquelles elle avait obtenu des aides spécifiques elle est arrivée à engager tous les enfants dans la lecture avec un bonheur et une réussite parfaite ; au bout de 3 ans, l'expérience a été arrêtée par l'institution. Elle a démissionné de l'Education Nationale. Et l'inspection ne soutient pas, elle est là pour voir si les programmes sont faits : « Dites-nous ce que vous avez fait, voyons, montrez-moi votre fiche de préparation».....

FS : qu'est-ce qu'on pourrait faire pour changer cette façon de faire ?

ND : il faudrait commencer par le haut, à mon avis, sans oublier les syndicats ; il faut mettre en place une sensibilisation au niveau du ministère afin que suivent des textes adressés aux rectorats. Les textes parviendront ensuite aux inspecteurs puis enfin aux établissements. L'Education Nationale est très hiérarchisée. Mais n'oublions pas les syndicats dans ce projet. Ils ont besoin de comprendre que les

enseignants sont des personnes qu'il faut respecter. Qui parmi les lecteurs de ces quelques lignes accepterait de devoir attendre la fin des vacances pour savoir dans quel établissement il est affecté ? Qui parmi vous accepterait que l'emploi du temps de ses semaines de travail lui soit donné la veille de la rentrée l'empêchant d'organiser tranquillement sa vie privée et la garde de ses enfants ? Quand je vais sur le terrain, je lance des projets, je propose de réorganiser les espaces, les récréations, l'accueil dans les classes le matin, et comme par miracle les élèves sont mieux pour apprendre et les enseignants heureux d'atteindre leurs objectifs et d'être moins fatigués le soir.

FS : tu évoquais une expérience, lors de l'une de nos précédentes rencontres, concernant la récréation

ND : oui, la récréation à la carte. En tant qu'ergonome, j'observe et donc j'avais observé depuis très longtemps qu'au moment des récréations des enfants réclamaient de rester dedans. Donc j'ai intégré ce que j'avais observé dans une réflexion que j'ai menée avec des enseignants et dans certaines régions comme l'Ardèche, le Rhône et aussi en Ariège, les enseignants ont mis en place la récréation à la carte c'est-à-dire seuls les enfants qui veulent aller jouer dans la cour y vont, les autres peuvent rester tranquillement dedans à jouer calmement ou à ne rien faire. Résultat : beaucoup moins de bruit, de violence, climat scolaire apaisé et fatigue mieux contrôlée de tous, adultes et enfants. Ces dispositifs comme la récréation à la carte, l'accueil direct dans les classes le matin, etc., sont des dispositifs qui ne peuvent être mis en place que dans une compréhension globale de la situation ; ça veut dire que les enseignants ont commencé d'abord à en comprendre l'intérêt, ensuite ils ont été obligés de modifier leurs espaces de surveillance pendant la récréation - et ce n'est pas simple parce que certains revendiquent qu'à tour de rôle la récréation soit aussi leur pause. Les parents ont dû également être informés de l'intérêt des changements

FS : donc la récréation ce n'est pas quand j'ai envie de la prendre à 8h50 ou 9h30, il y a un temps de récréation et on choisit d'y aller ou pas

ND : Oui, il y a un cadre législatif, une loi qui dicte, de 1886 je crois, qu'à l'école élémentaire, il faut un ¼ d'heure de récréation en milieu de matinée et un ¼ d'heure de récréation en milieu d'après-midi. Mais on peut faire ce qu'on veut, il suffit que dans le projet de l'école il soit noté l'intérêt du changement pour que l'inspecteur signe et que le recteur approuve. Ce que l'on sait cependant, c'est que sur une matinée de classe, les enfants, certains au moins, ont besoin de ce temps dehors pour s'agiter, pour jouer au ballon, pour faire autre chose ; on sait aussi que la loi interdit la privation de la récréation. On n'a pas le droit de priver un enfant de récréation, partiellement oui, mais complètement non. Donc avec ce cadre de loi, on peut faire ce qu'on veut à partir du moment où on peut justifier auprès de la hiérarchie que l'on est dans un projet pédagogique qui semble efficace. Dans les actions que je mène, j'ai conduit des enseignants à modifier les emplois du temps en prenant en compte les besoins fondamentaux des élèves. Et ça marche toujours mieux qu'avant. Un bon aménagement est un aménagement qui permet mieux qu'avant aux élèves de respecter encore plus leurs besoins fondamentaux de pause, de sommeil, d'alimentation, de se sentir confiant en soi et aux adultes dont les enseignants, de travailler dans une atmosphère plus paisible donc d'être moins fatigués et plus efficaces dans leurs activités. En analysant les transformations actuelles imposées par le ministère, on ne peut que constater qu'elles ont un effet inverse. En maternelle, on a des régressions ; à 15h30, l'école finit, on les réveille de la sieste parce que l'enseignante a fini son travail et que c'est d'autres acteurs qui vont les encadrer. Dans certaines mairies, on n'a trouvé personne. Ce sont parfois des bénévoles qui prennent en charge les enfants après le temps scolaire, des retraités, des jeunes en perte. Et les parents me contactent pour me dire : « il refait pipi au lit, il a des angoisses la nuit » ; pas étonnant car un petit pour grandir a besoin de se sentir en sécurité. Au réveil de la sieste, ce n'est plus sa maîtresse et chaque jour c'est un adulte différent qui le met devant la télé pour être tranquille ! Et on justifie ces nouvelles organisations au nom de l'égalité des chances !!!!

FS : mais en centrant sur l'enfant, ne risque-t-on pas d'avoir des problèmes chez les enseignants qui, eux aussi, ont leurs rythmes ?

ND : quand on comprend que l'établissement scolaire est une entreprise on peut accepter que quand on améliore les conditions de travail des uns on doit améliorer également les conditions de travail des autres. Qui peut penser que lorsque les élèves sont hyper énervés l'enseignant sera heureux dans son travail ? J'ai fait des études pour le Ministère sur la fatigue des enseignants. Elles font le constat alarmant que les enseignants sont épuisés. Quand les professeurs au lycée font la pause systématique en début de cours comme un rituel pour entrer en cours, quel est le premier effet ? C'est que le soir les professeurs sont beaucoup moins fatigués. Nous ne pouvons pas opposer élèves et adultes. Certes je parle beaucoup des élèves parce que pour moi c'est l'école mais les enseignants qui sont dans des contextes où ils peuvent souffler de temps en temps, où ils peuvent récupérer vraiment pendant leur journée de travail, ça se voit immédiatement. J'ai été affolée quand j'ai fait cette enquête pour le Ministère sur la fatigue des enseignants, ils ne rêvaient que d'une chose, à 45 ans de ne plus être en présentiel devant les élèves.

FS : c'est quoi la pause en début de cours ?

ND : c'est un dispositif que j'ai mis en place il y a longtemps dans un collège sur une demande d'établissement ; c'est simple, c'est tellement simple et ça ne coûte pas un centime ; d'ailleurs tout ce que je propose, ça ne coûte pas un centime. Il suffit simplement de changer les représentations des gens. La demande qui m'avait été adressée par le chef d'établissement est résumée ainsi : « on n'en peut plus, les profs n'en peuvent plus, ils sont épuisés, ils n'arrivent plus à faire les programmes, qu'est-ce qu'on pourrait faire ? ». Je me suis engagée avec l'ensemble du personnel du collège dans un travail d'informations très participatif impliquant tout le monde y compris les élèves et leurs parents. Nous avons mis en place le protocole dit expérimental suivant : quand les élèves arrivaient dans leur salle de cours, après les salutations rituelles, le professeur leur demandait de sortir les affaires pour le cours qui allait venir, ensuite tout le monde s'asseyait, le prof aussi, et pendant deux minutes, c'était le silence sans parler, sans se déplacer et en fermant les yeux si possible. Nous avons montré que cette pause était statistiquement significative sur la variable étudiée qui était la disponibilité des élèves au travail appréhendée grâce à des jeux de mémorisations. Et les enseignants se sentaient moins fatigués. Ce dispositif illustre bien qu'avec l'ergonomie, et ça c'est quelque chose qu'il faudrait savoir dire à nos responsables au niveau national, on peut arriver à contrôler certains dysfonctionnements.

FS : il faudrait peut-être aussi que les bâtiments, les aménagements des locaux des écoles, collèges, lycées soient mieux adaptés ?

ND : ah oui, je me souviens d'avoir participé à un appel d'offres avec un architecte de Montauban. Nous avons fait un réaménagement de lycée par rapport à l'activité future probable, la circulation des enfants, des parents, des espaces pour les professeurs, etc. Le projet n'a pas été retenu. Donc c'est vrai que le cadre bâti pour les enseignants est un vrai problème, ils n'ont pas d'espaces ; j'ai observé, dans certains lycées où je suis allée, que les enseignants font la pause dans leur voiture sur le parking parce que c'est le seul endroit où ils sont tranquilles.

FS : après le colloque de Lille, on avait eu quelques demandes mais ça ne s'est pas poursuivi ; c'étaient des demandes très ciblées comme un atelier de lycée technique et les dortoirs d'un internat dans un collège, intervention faite avec Anne Lancry. Et après ça a été tout, il n'y a plus eu de demande. Dans ces deux cas de figure, il me semble que l'on avait montré qu'on pouvait apporter des choses, mais ça ne s'est pas poursuivi. Tu disais que quantités d'expériences extrêmement intéressantes, positives, se font un peu partout, tu en connais un certain nombre et ça ne donne pas lieu à une évaluation et encore moins à généralisation

ND : je suis confrontée au même problème depuis des années ; ça s'arrête là, ça s'arrête dans l'établissement où je vais. Il y a l'inspecteur qui vient, qui note l'enseignant, qui lui assure ainsi le déroulement de sa carrière et son salaire. La fatigue des enseignants, la réussite des élèves, ce ne sont pas les variables qu'il prend en compte. Il n'a pas cette conception-là du système scolaire. Toutes les écoles où je vais sont dans l'enseignement privé, elles ont un engagement par rapport à l'Etat, si elles sont sous contrat, de respecter les programmes mais pour tout le reste elles sont libres, c'est pour cela qu'elles essaient d'innover, de trouver de nouvelles connaissances pour construire des dispositifs plus efficaces. Les écoles de l'enseignement public sont contraintes vraiment par les Instructions Officielles. Je pense qu'il n'y a pas un enseignant d'école publique qui n'ait observé que les nouveaux temps scolaires sont extrêmement dangereux pour l'efficacité de l'Ecole. Et pourtant ils appliquent et respectent les directives ministérielles. Ils n'ont pas le choix.

Comment peut-on ignorer ainsi le facteur humain dans les situations scolaires ? Encore un dernier exemple, suite à une directive du Ministère demandant que les écoles soient attentives au fait qu'il y a de plus en plus tôt de jeunes enfants obèses en France, envoyée aux recteurs, puis aux inspecteurs. Interprétation de cette directive qui ne demandait pas la suppression du petit déjeuner mais d'être vigilant devant l'obésité du jeune enfant : suppression dans beaucoup de circonscriptions du petit déjeuner en école maternelle. Et maintenant, je peux observer que des petits de maternelle n'ont rien dans l'estomac jusqu'à 11h30, midi. Pour moi, c'est cela qui n'est pas l'ergonomie. Car l'ergonomie, c'est le respect de l'individu au travail qu'il soit enfant ou adulte. Respecter les enseignants, les élèves et tous ceux qui œuvrent dans les établissements scolaires pourrait être un des objectifs des futurs ergonomes qui investiront ce monde-là du travail car ils auront enfin compris que c'est tout l'équilibre de notre société qui en dépend.